



(11)

EP 2 927 388 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
07.10.2015 Bulletin 2015/41

(51) Int Cl.:
E04F 10/06 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **15382150.9**

(22) Date de dépôt: **27.03.2015**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
MA

(71) Demandeur: **Producciones Mitjavila, S.A.**
17730 Llers (ES)

(72) Inventeur: **Mitjavila, Raymond**
17730 Llers (Girona) (ES)

(74) Mandataire: **Balder IP Law, S.L.**
Paseo de la Castellana 93
5a planta
28046 Madrid (ES)

(30) Priorité: **01.04.2014 ES 201430440 U**

(54) **DISPOSITIF DE FIXATION D'UNE MARQUISE**

(57) Structure de store, comprenant un coffre (1) de store, une barre frontale (2) d'extension du store et des bras (3, 4) d'extension de la barre frontale (2), pourvu le coffre (1) étant de deux plaques latérales (5, 6) de support de l'extrémité fixe des bras (3, 4) d'extension de la barre frontale (2), dans laquelle les bras (3, 4) sont articulés par rapport aux plaques latérales (5, 6) moyennant deux pièces (7, 8) pourvues chacune d'un axe d'articulation de pli et déploiement des bras (3, 4), qui comprend un mécanisme d'inclinaison de ces pièces (7, 8) de sorte qu'il est possible de régler l'inclinaison des bras (3, 4) par rapport au coffre (1), dans lequel le mécanisme d'in-

clinaison comprend deux oreilles (9, 10) qui font saillie vers l'intérieur de la plaque latérale (5, 6) et pourvues chacune d'un orifice d'articulation de sorte qu'elles constituent une fourche d'articulation pour la pièce (7, 8), un orifice traversant la pièce (7, 8), un pion d'articulation (P) destiné à être introduit dans les orifices d'articulation et l'orifice traversant, deux orifices taraudés dans la pièce (7, 8) orientés vers la plaque latérale (5, 6), deux orifices qui traversent la plaque latérale (5, 6) arrangés face aux orifices taraudés, deux vis (11, 12) de blocage de la pièce (7, 8) destinés à passer par les orifices qui traversent et se visser dans les orifices taraudés.

EP 2 927 388 A1

Description

deux vis de blocage de la pièce destinés à passer par les orifices qui traversent la plaque latérale et se visser dans les orifices taraudés.

SECTEUR TECHNIQUE

[0001] Cette invention est relative à une structure de store qui propose une alternative de mécanisme d'inclinaison des bras que est robuste, fiable et aux coûts réduits.

[0006] Selon plusieurs caractéristiques optionnelles de l'invention, qui peuvent être combinées lorsque cela est techniquement possible:

CONTEXTE DE L'INVENTION

[0002] On connaît déjà des structures de store, qui comprennent un coffre de store, une barre frontale d'extension du store et des bras d'extension de la barre frontale, le coffre étant pourvu de deux plaques latérales de support de l'extrémité fixe des bras d'extension de la barre frontale, dans laquelle les bras sont articulés par rapport aux plaques latérales moyennant deux pièces pourvues chacune d'un axe d'articulation de pli et déploiement des bras, qui comprend en outre un mécanisme d'inclinaison de ces pièces de sorte qu'il est possible de régler l'inclinaison des bras par rapport au coffre.

- la structure comprend des moyens d'inclinaison des plaques latérales.
- les pièces d'articulation sont faites chacune d'une seule pièce, cette pièce étant formée par l'union géométrique d'un parallélépipède et un demi-cylindre.
- la structure comprend des moyens de support d'une bande lumineuse.
- les moyens de support d'une bande lumineuse comprennent:
- un canal avec des moyens de retenue arrangé dans la part inférieure du coffre et parallèle à l'axe d'enroulement;
- un profilé de fixation intermédiaire destiné à être retenu dans le canal;
- un support de la bande lumineuse ;
- des moyens de fixation entre le profilé de fixation intermédiaire et le support de bande lumineuse.
- le profilé de fixation a une section formée par une semelle pour l'insertion dans le canal, une âme, une section flexible constituée par deux lèvres formant ensemble une enveloppe circulaire, et où le support de bande lumineuse comprend sur son côté postérieur un logement substantiellement cylindrique pour l'introduction à pression de ces lèvres, de sorte que se forment les moyens de fixation.

[0003] Des exemples de ce genre de structures sont décrites dans les certificats d'utilité de la demanderesse, ES 1 065 311 U et Es 1 075 721 U.

[0004] La présente invention constitue une alternative robuste et fiable de store pourvu de mécanisme de réglage de l'inclinaison des bras par rapport au coffre du store.

DESCRIPTION DE L'INVENTION

[0005] La présente invention propose une structure de store, comprenant un coffre de store, une barre frontale d'extension du store et des bras d'extension de la barre frontale, le coffre étant pourvu de deux plaques latérales de support de l'extrémité fixe des bras d'extension de la barre frontale, dans laquelle les bras sont articulés par rapport aux plaques latérales moyennant deux pièces pourvues chacune d'un axe d'articulation de pli et déploiement des bras, qui comprend un mécanisme d'inclinaison de ces pièces de sorte qu'il est possible de régler l'inclinaison des bras par rapport au coffre, caractérisée en ce que le mécanisme d'inclinaison comprend dans chaque articulation de pli et déploiement des bras:

[0007] Finalement, l'articulation entre les pièces et les bras est formée par une fourche dans l'extrémité fixe de chaque bras, un orifice qui traverse les pièces, et un pion pour l'union entre la fourche et les pièces.

BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

[0008] Pour une meilleure compréhension de ce qui a été exposé quelques dessins sont fournis dans lesquels, de manière schématique et uniquement à titre d'exemple non limitatif, une réalisation concrète est illustrée.

deux oreilles qui font saillie vers l'intérieur de la plaque latérale (c'est-à-dire que les oreilles de chaque côté sont en regard) et pourvues chacune d'un orifice d'articulation de sorte qu'elles constituent une fourche d'articulation pour la pièce, un orifice traversant la pièce, un pion d'articulation destiné à être introduit dans les orifices d'articulation et l'orifice qui traverse la pièce, deux orifices taraudés dans la pièce orientés vers la plaque latérale, deux orifices qui traversent la plaque latérale arrangés face aux orifices taraudés,

La figure 1 est une perspective du store de l'invention.

La figure 2 est un détail montrant le mécanisme d'inclinaison du bras droit.

La figure 3 est une vue de face montrant le réglage de l'inclinaison du store.

La figure 4 est un détail en section du mécanisme d'inclinaison.

La figure 5 montre le mécanisme d'inclinaison du coffre.

La figure 6 montre en perspective et en vue explosée le mécanisme d'inclinaison du bras.

La figure 7 montre la disposition du logement de la pièce sur la plaque latérale.

La figure 8 montre le mécanisme d'inclinaison et de blocage dans deux positions différentes.

Les figures 9 et 10 illustrent les moyens de support d'une bande lumineuse.

DESCRIPTION D'UN MODE DE REALISATION PRE-FERÉE

[0009] Comme on peut l'apprécier sur les figures, l'invention est relative à une structure de store, comprenant un coffre 1 de store, une barre frontale 2 d'extension du store et des bras 3, 4 d'extension de la barre frontale 2, le coffre 1 étant pourvu de deux plaques latérales 5, 6 de support de l'extrémité fixe des bras 3, 4 d'extension de la barre frontale 2, dans laquelle les bras 3, 4 sont articulés par rapport aux plaques latérales 5, 6 moyennant deux pièces 7, 8 pourvues chacune d'un axe d'articulation de pli et déploiement des bras 3, 4, comprenant un mécanisme d'inclinaison de ces pièces 7, 8 de sorte qu'il est possible de régler l'inclinaison des bras 3, 4 par rapport au coffre 1, dans lequel le mécanisme d'inclinaison comprend dans chaque articulation de pli et déploiement des bras 3, 4:

deux oreilles 9, 10 qui font saillie vers l'intérieur de la plaque latérale 5, 6 et pourvues chacune d'un orifice d'articulation de sorte qu'elles constituent une fourche d'articulation pour la pièce 7, 8, un orifice traversant la pièce 7, 8, un pion d'articulation P destiné à être introduit dans les orifices d'articulation et l'orifice traversant, deux orifices taraudés dans la pièce 7, 8 orientés vers la plaque latérale 5, 6, deux orifices qui traversent la plaque latérale 5, 6 arrangés face aux orifices taraudés, deux vis 11, 12 de blocage de la pièce 7, 8 destinés à passer par les orifices qui traversent et se visser dans les orifices taraudés.

[0010] Avec ces caractéristiques on obtient un mécanisme d'inclinaison robuste et fiable, dont le fonctionnement est illustré sur les figures 8 et 9.

[0011] Le mécanisme est facile à construire, puisqu'il suffit de prévoir une pièce avec les orifices nécessaires, c'est à dire deux pour les vis, un pour le pion d'articulation d'inclinaison et un autre pour le pion d'articulation de l'axe de pli et déploiement. Dans la part de la plaque latérale, il faut prévoir les deux oreilles orientées vers l'intérieur,

c'est à dire vers les bras, deux orifices pour le passage et l'appui des vis de réglage et blocage et optionnellement, un évidement qui permette une légère inclination de la pièce d'articulation par rapport à la plaque de fixation.

[0012] Comme on peut l'apprécier sur la figure 5, la structure comprend des moyens d'inclinaison 16, 17 des plaques latérales. Ces moyens comprennent, de façon connue en soi, des guides en arc de cercle 16 et des vis de fixation 17. La vis de fixation se fixe aux plaques latérales, qui peuvent s'incliner, alors que le guide appartient à la part du coffre qui se fixe au mur.

[0013] Les pièces 7, 8 d'articulation sont faites chacune d'une seule pièce, qui est l'union géométrique d'un parallélépipède et un demi-cylindre, comme on peut l'apprécier sur la figure 6.

[0014] Comme on peut l'apprécier sur les figures 10 et 11, la structure comprend des moyens de support d'une bande lumineuse. Ces moyens de support d'une bande lumineuse comprennent:

- un canal 13 avec des moyens de retenue arrangé dans la part inférieure du coffre 1 et parallèle à l'axe d'enroulement;
- un profilé de fixation intermédiaire 14 destiné à être retenu dans le canal 13;
- un support 15 de la bande lumineuse ;
- des moyens de fixation entre le profilé de fixation intermédiaire et le support de bande lumineuse.

[0015] Comme on peut l'apprécier sur la figure 11, le profilé de fixation a une section formée par une semelle pour l'insertion dans le canal 13, une âme, une section formée par deux lèvres formant ensemble une enveloppe circulaire, et où le support de bande lumineuse comprend sur son côté postérieur un logement substantiellement cylindrique pour l'introduction de ces lèvres, de sorte qu'ils forment les moyens de fixation.

[0016] Il faut remarquer que le système de fixation de bande lumineuse constitue une invention par soi-même, solution qui pourrait être appliquée à d'autres sortes de store, non seulement au stores contenant les revendications ci-jointes.

[0017] Comme on peut l'apprécier sur la figure 4, de façon connue par soi-même, l'articulation entre les pièces 7, 8 et les bras 3, 4 est formée par une fourche H dans l'extrémité fixe de chaque bras 3, 4, un orifice qui traverse les pièces 7, 8, et un pion 16 pour l'union entre la fourche et les pièces 7, 8.

[0018] Bien que référence ait été faite à un mode de réalisation particulier de l'invention, il est évident pour l'homme du métier que la structure décrite est susceptible de nombreuses variations et modifications, et que tous les détails mentionnés peuvent être remplacés par d'autres techniquement équivalents, sans sortir du cadre de protection défini par les revendications ci-jointes.

Revendications

1. Structure de store, comprenant un coffre (1) de store, une barre frontale (2) d'extension du store et des bras (3, 4) d'extension de la barre frontale (2), le coffre (1) étant pourvu de deux plaques latérales (5, 6) de support de l'extrémité fixe des bras (3, 4) d'extension de la barre frontale (2), dans laquelle les bras (3, 4) sont articulés par rapport aux plaques latérales (5, 6) moyennant deux pièces (7, 8) pourvues chacune d'un axe d'articulation de pli et déploiement des bras (3, 4), qui comprend un mécanisme d'inclinaison de ces pièces (7, 8) de sorte qu'il est possible de régler l'inclinaison des bras (3, 4) par rapport au coffre (1), **caractérisée en ce que** le mécanisme d'inclinaison comprend dans chaque articulation de pli et déploiement des bras (3, 4):
 - deux oreilles (9, 10) qui font saillie vers l'intérieur de la plaque latérale (5, 6) et pourvues chacune d'un orifice d'articulation de sorte qu'elles constituent une fourche d'articulation pour la pièce (7, 8),
 - un orifice traversant la pièce (7, 8),
 - un pion d'articulation (P) destiné à être introduit dans les orifices d'articulation et l'orifice traversant,
 - deux orifices taraudés dans la pièce (7, 8) orientés vers la plaque latérale (5, 6),
 - deux orifices qui traversent la plaque latérale (5, 6) arrangés face aux orifices taraudés,
 - deux vis (11, 12) de blocage de la pièce (7, 8) destinés à passer par les orifices qui traversent et se visser dans les orifices taraudés.
2. Structure selon la revendication 1, comprenant des moyens d'inclinaison (16, 17) des plaques latérales.
3. Structure selon quelconque des revendications antérieures, dans laquelle les pièces (7, 8) d'articulation sont faites chacune d'une seule pièce, qui est l'union géométrique d'un parallélépipède et un demi-cylindre.
4. Structure selon quelconque des revendications antérieures, comprenant des moyens de support d'une bande lumineuse.
5. Structure selon la revendication 4, dans laquelle les moyens de support d'une bande lumineuse comprennent:
 - un canal (13) avec des moyens de retenue arrangé dans la part inférieure du coffre (1) et parallèle à l'axe d'enroulement;
 - un profilé de fixation intermédiaire (14) destiné à être retenu dans le canal (13);
 - un support (15) de la bande lumineuse ;
- des moyens de fixation entre le profilé de fixation intermédiaire et le support de bande lumineuse.
6. Structure selon la revendication 5, dans laquelle le profilé de fixation a une section formée par une semelle pour l'insertion dans le canal (13), une âme, une section formée par deux lèvres formant ensemble une enveloppe circulaire, et où le support de bande lumineuse comprend sur son côté postérieur un logement substantiellement cylindrique pour l'introduction de ces lèvres, de sorte qu'ils forment les moyens de fixation.
7. Structure selon quelconque des revendications antérieures, dans laquelle l'articulation entre les pièces (7, 8) et les bras (3, 4) est formée par une fourche (H) dans l'extrémité fixe de chaque bras (3, 4), un orifice qui traverse les pièces (7, 8), et un pion (16) pour l'union entre la fourche et les pièces (7, 8).

Fig. 1

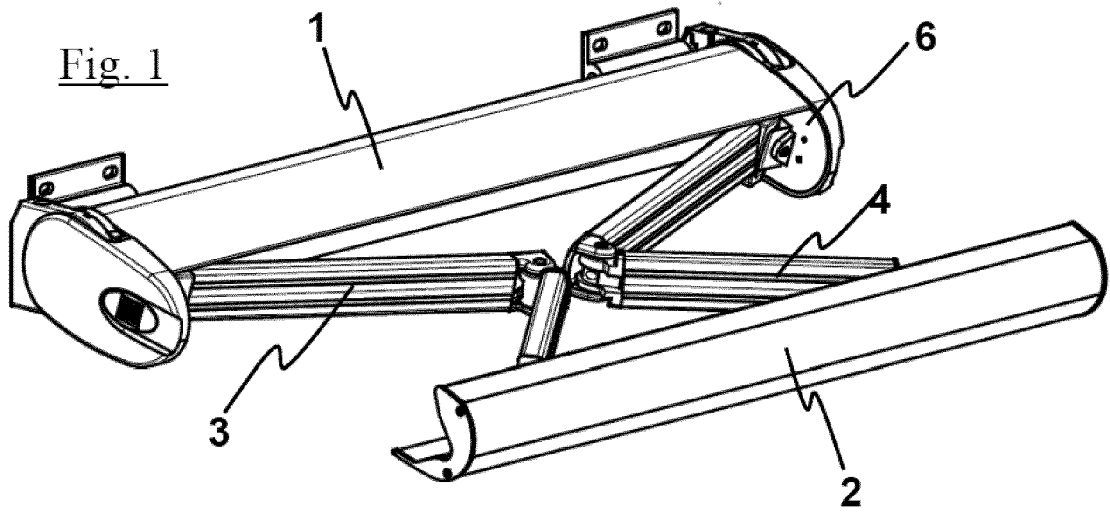
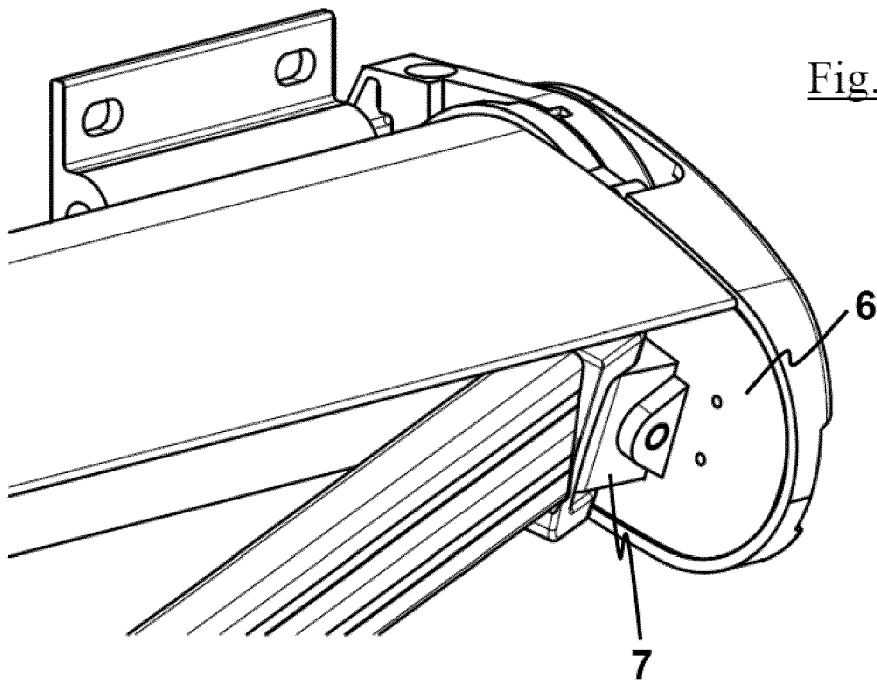


Fig. 2



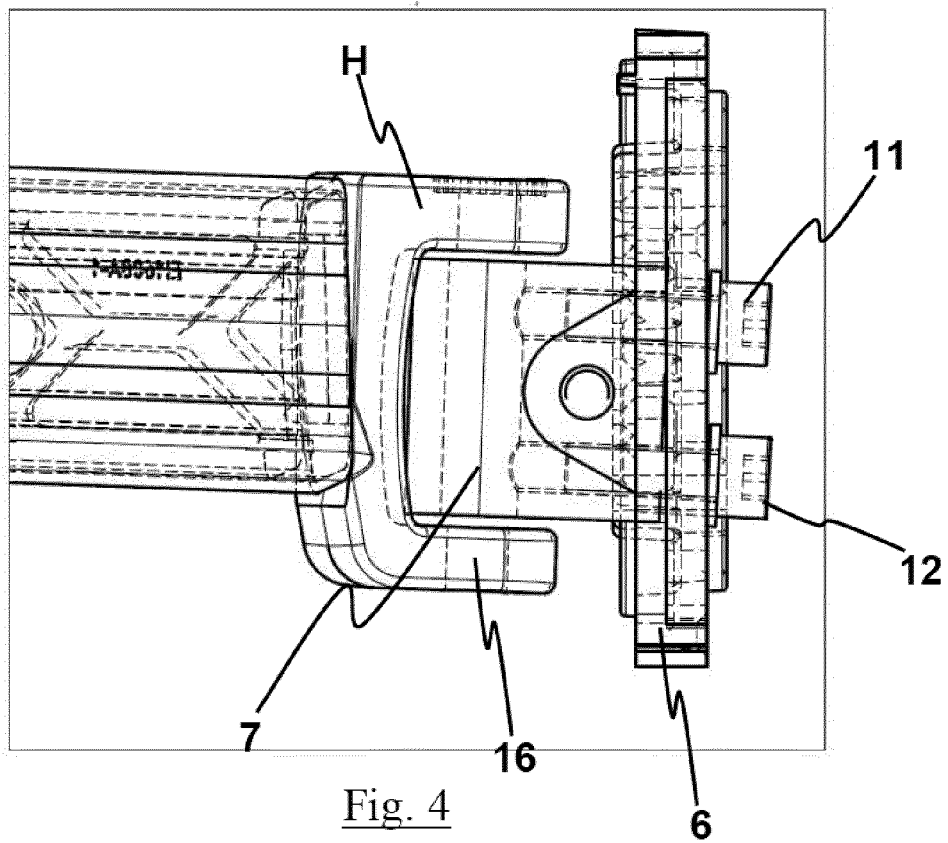
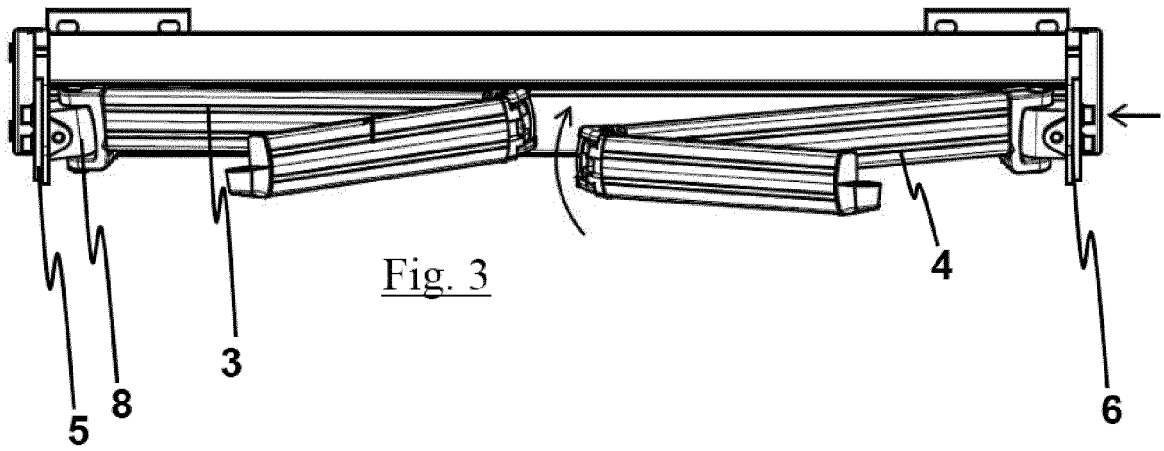


Fig. 5

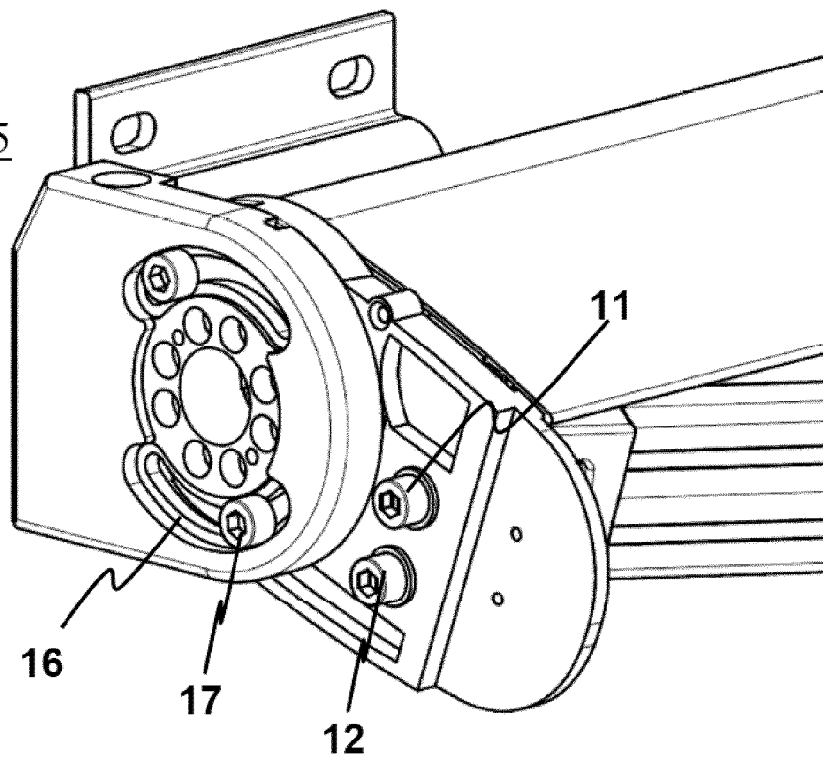
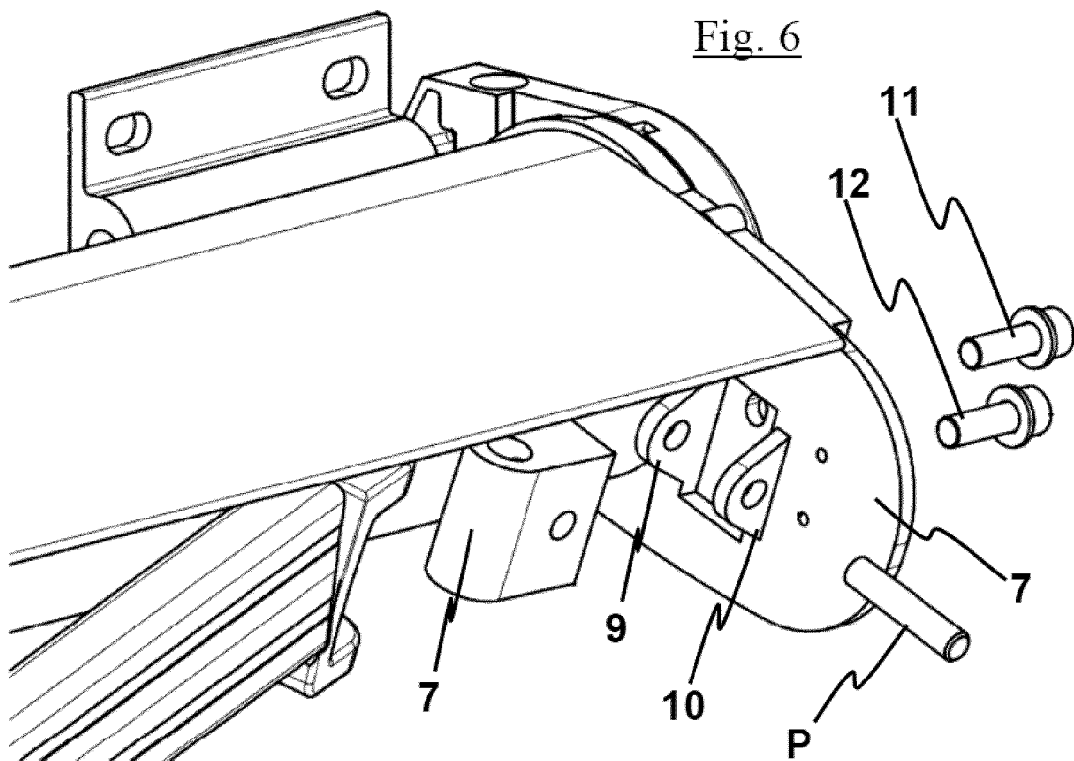


Fig. 6



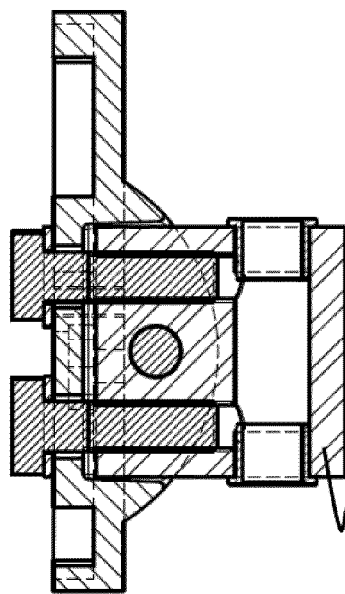
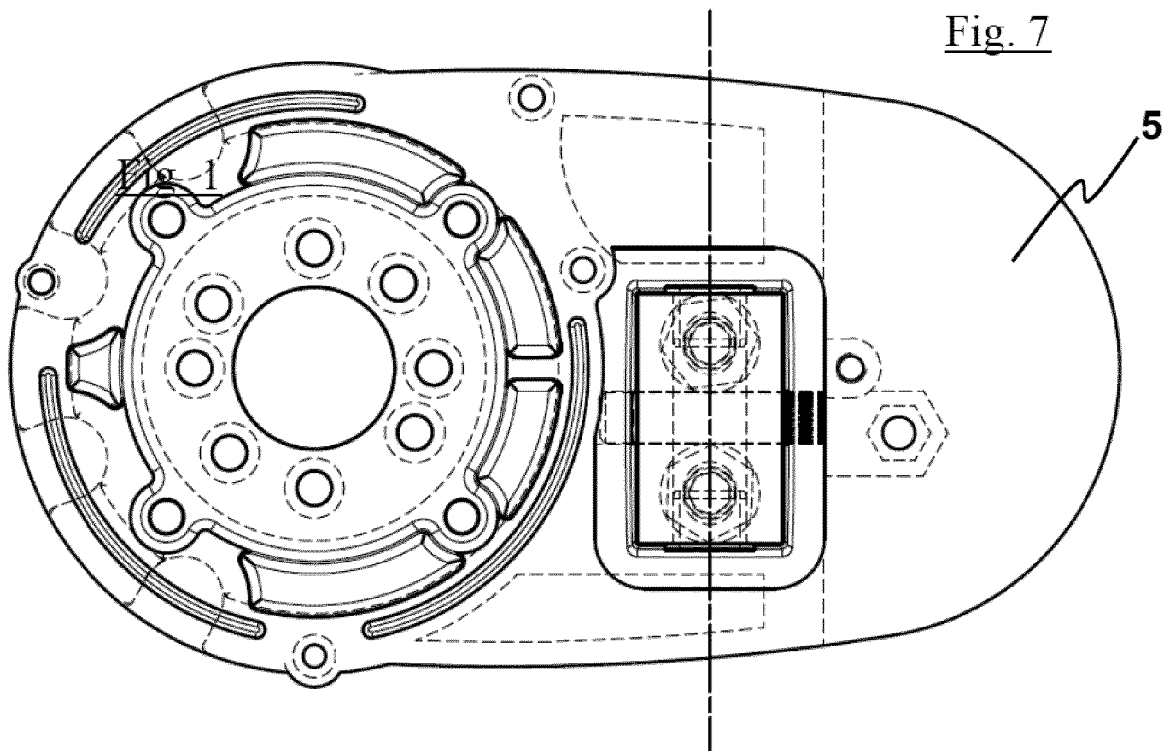


Fig. 8

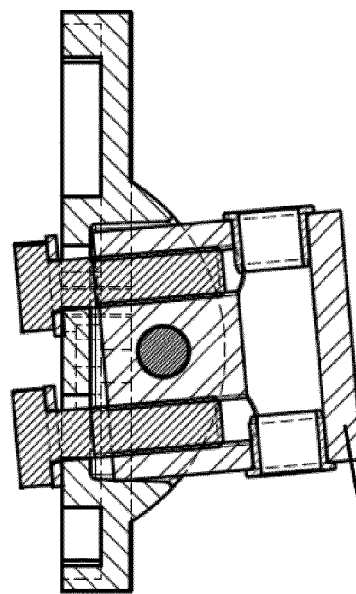
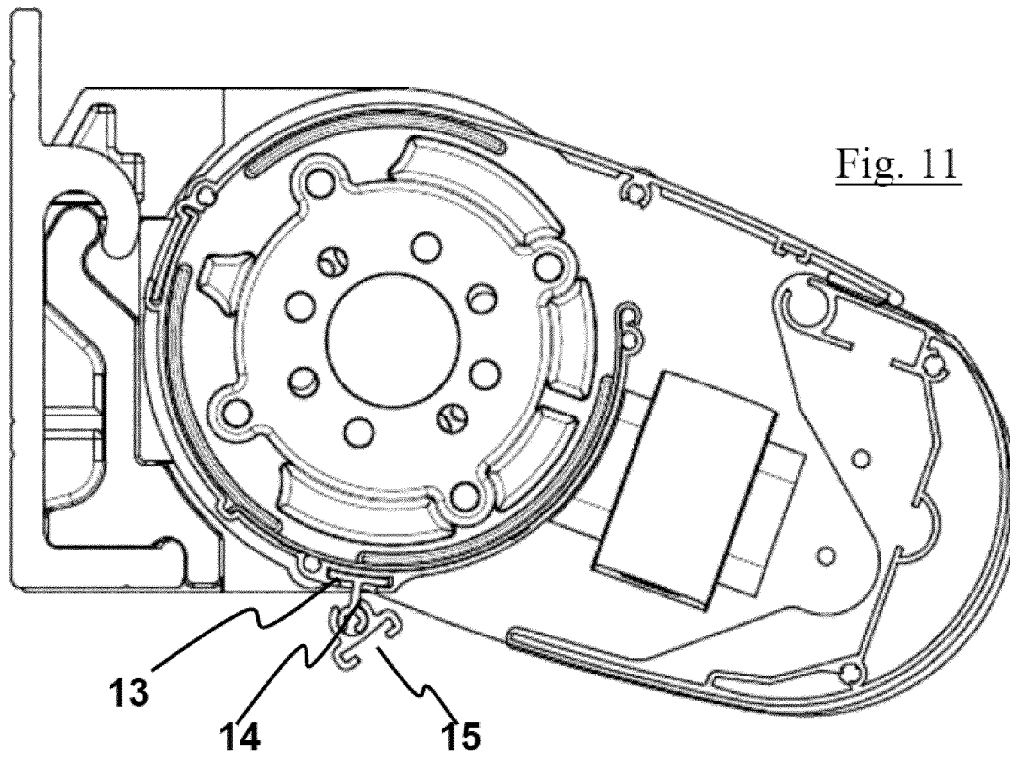
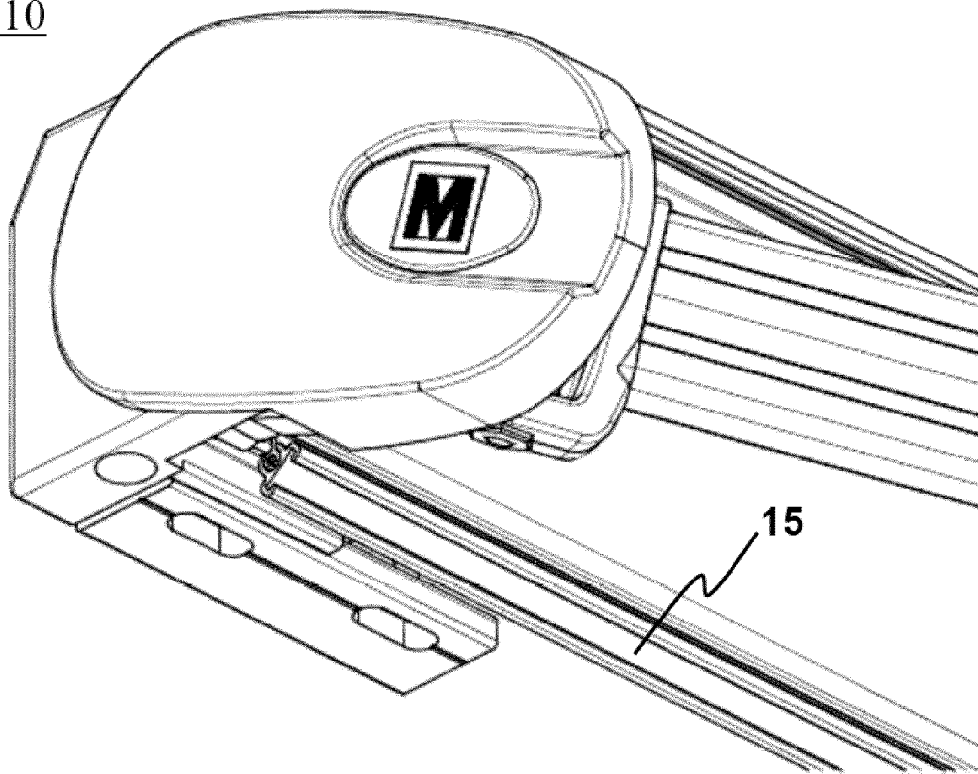


Fig. 9

Fig. 10





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 15 38 2150

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	EP 2 565 343 A2 (PRODUCCIONES MITJAVILA SA [ES]) 6 mars 2013 (2013-03-06) * le document en entier *	1	INV. E04F10/06
A	EP 1 985 776 A2 (PRODUCCIONES MITJAVILA SA [ES]) 29 octobre 2008 (2008-10-29) * le document en entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			E04F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 24 juillet 2015	Examineur Knerr, Gerhard
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 15 38 2150

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

24-07-2015

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 2565343 A2	06-03-2013	EP 2565343 A2	06-03-2013
		ES 1075721 U	28-11-2011
EP 1985776 A2	29-10-2008	EP 1985776 A2	29-10-2008
		ES 1065311 U	16-07-2007

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- ES 1065311 U [0003]
- ES 1075721 U [0003]